

→ LES FRANCAS

Au service du développement de l'action éducative depuis plus de 60 ans les Francas sont une Fédération Nationale laïque de structures et d'activités dont la vocation est indissociablement éducative, sociale et culturelle. Ils agissent pour l'accès de tous à des loisirs de qualité, en toute indépendance, et selon le principe fondateur de laïcité qui, au-delà de la tolérance, invite à comprendre l'autre, pour un respect mutuel. Leur expertise éducative, déclinée à l'échelon local, est confortée par la dynamique d'un Mouvement d'éducation populaire qui rassemble tous ceux qui veulent faire émerger des idées nouvelles et stimulantes. Ils proposent des espaces de rencontre pour tous les éducateurs, enseignants, parents, animateurs... favorisant le brassage des origines, des âges et des milieux.

Les caractéristiques de la formation professionnelle aux Francas

Le projet de formation professionnelle s'appuie sur les principes et valeurs du projet général des Francas. Les activités de formation permettent de développer plus particulièrement deux registres de compétences et de connaissances :

- Des compétences professionnelles de dialogue, de mobilisation de l'ensemble des acteurs

éducatifs, élus, parents, enseignants, travailleurs sociaux..., tant pour ce qui concerne l'animation des activités que la gestion des structures, dans le respect d'une démarche d'éducation populaire, de coéducation et de participation du plus grand nombre.

- Une meilleure connaissance des publics visés et de la relation que ces derniers entretiennent avec leur environnement, en vue d'agir en leur direction et avec eux.

La formation professionnelle est au service de l'amélioration de la qualité de l'action éducative locale à destination des enfants et des adolescents.

→ L' EAUDICI

L'eaudici est une association loi 1901; Agréée d'Education Populaire par le Ministère de la Jeunesse et Sports et agréée par l'éducation nationale. La structure siège à Les Voivres (Vosges). Cette structure a été créée en 1998 et œuvre en faveur de l'éducation à l'environnement et au développement durable par l'accueil d'enfants en classes de découverte et en dehors du temps scolaire, par des visites tout public, par la mise en place de formations qualifiantes, par la protection de milieux naturels.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Les Francas des Vosges

7 Quartier de la Magdeleine - 88000 Epinal

03.29.82.48.08 - lesfrancasdesvosges@wanadoo.fr

EN PARTENARIAT AVEC



Union Régionale des Francas de Lorraine Champagne-Ardenne
6/8 allée de Mondorf-les-Bains - Bâtiment "les mésanges"
54500 Vandoeuvre-les-Nancy

Fédération d'Éducation Populaire
« Éduquer pour demain : s'engager pour donner plus de sens à l'action éducative locale ! »

les francas

L'éducation en mouvement !

La formation des professionnels

Au service des projets d'accueil et d'animation enfance-jeunesse

BPJEPS

Loisirs Tous Publics

2013 - 2014





Le BPJEPS est un diplôme professionnel d'animateur de niveau IV. Il est obtenu par la capitalisation de 10 unités de compétences.

Il prépare à l'exercice du métier d'animateur professionnel, que ce soit auprès d'une collectivité locale ou d'une association (Centre Socioculturel, Maison de Quartier, Espace Jeunes, etc.).

Organisée sous forme modulaire, la formation permet, grâce à un positionnement initial, la construction d'un parcours individualisé de formation.

BPJEPS

Loisirs Tous Publics

2013 - 2014

DESCRIPTIF DES UNITÉS DE FORMATION



Unité 1 «S'impliquer dans la structure employeur»

- UC1 : Être capable de communiquer dans les situations de la vie professionnelle.
- UC4 : Être capable de participer au fonctionnement de la structure.

Unité 2 «Conduire des temps d'animation en direction des publics»

- UC5 : Être capable de préparer une action d'animation de loisirs pour tous publics.
- UC6 : Être capable d'encadrer un groupe dans le cadre d'une action d'animation de loisirs pour tous publics.
- UC9 : Être capable de maîtriser les outils et techniques nécessaires à la mise en oeuvre d'actions d'animation de loisirs pour tous publics.

Unité 3 «Concevoir, animer et évaluer un projet d'animation»

- UC 2 : Être capable de prendre en compte les caractéristiques des publics pour préparer une action éducative.
- UC 3 : Être capable de préparer un projet ainsi que son évaluation.
- UC 7 : Être capable de mobiliser les connaissances nécessaires à la conduite des activités éducatives et de découverte pour tous publics.

Unité 4 - UC 10 : Adaptation à l'emploi

- UC 10 a : Être capable d'agir en Éducation à l'Environnement et au Développement Durable.
- ou
- UC 10 b : Être capable de participer à l'animation du territoire éducatif local.

Unité 5 «Diriger un accueil collectif de mineurs»

- UC8 : Être capable de conduire une action éducative et de découverte dans le cadre de loisirs pour tous publics.

UC = Unités Capitalisables

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Vous devez être titulaire de l'une des qualifications suivantes :

- BASE, BAFA ou BAFD ou BAPAAT.
- Tout diplôme de niveau IV (baccalauréat...) ou supérieur.

Si vous n'êtes titulaire d'aucune de ces qualifications, nous vous demanderons, avant inscription définitive :

- de nous présenter un dossier décrivant votre expérience en matière d'animation et votre motivation.
- de vous présenter à une épreuve de présélection.

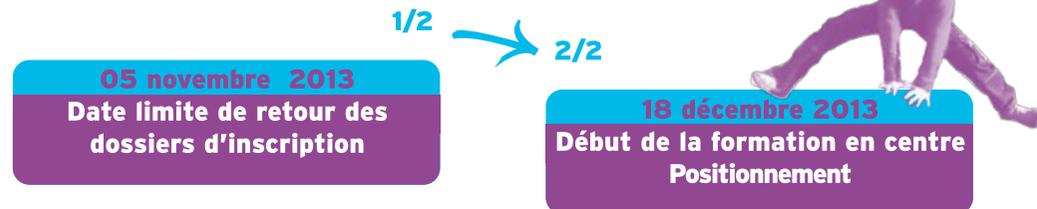
→ L'inscription, le retrait et le dépôt des dossiers de candidature se font auprès de l'Association des Francas des Vosges à Épinal ou par envoi sur demande à lesfrancasdesvosges@wanadoo.fr ou 03 29 82 48 08.

➤ LIEU DE FORMATION

Association départementale des Francas des Vosges au 7 quartier de la Magdeleine à Épinal.

Lieu décentralisé dans le cadre de certaines semaines de formation.

➤ ORGANISATION DE LA FORMATION



➤ FINANCEMENT DE LA FORMATION

Frais d'inscription : 20 €

Pour un parcours complet : 672 heures de formation en centre : 5500 €

Pour un parcours incomplet : un devis personnalisé sera établi

Les UC validées suite au positionnement ou à une VAE sont déduites du coût de la formation.

Modalités de financement : congé individuel de formation, contrat de professionnalisation, Emplois d'Avenir. Financement pour les demandeurs d'emplois (sous réserve de conventionnement avec le Conseil Régional de Lorraine)... **Pour toute demande spécifique : contacter les Francas.**

Retrait et envoi des dossiers d'inscription à partir du 01 avril 2013 ou sur internet www.francaslca.net.
Dépôt des dossiers : le 05 novembre 2013 dernier délai.